

# **AVIS A LA POPULATION**

Les citoyennes et citoyens de la commune de Morlon sont convoqués en assemblée communale :

**LE LUNDI 9 MAI 2016 à 20.00 H.  
A LA SALLE DE L'ECOLE**

## Tractanda

1. **Procès-verbal du 14 décembre 2015** (ne sera pas lu, étant publié dans le journal « L'Esprit » no 51; il est en outre à disposition auprès du secrétariat communal et figure sur le site internet de la commune).
2. **Comptes 2015**
  - 2.1 Présentation des comptes de fonctionnement
  - 2.2 Présentation des comptes d'investissements
  - 2.3 Rapport de l'organe de révision
  - 2.4 Rapport de la commission financière
  - 2.5 Approbation des comptes
3. **Nomination d'un nouvel organe de révision pour la période 2016 à 2018.**
4. **Législature 2016/2021**
  - 4.1 Présentation de l'Exécutif communal
    - 4.1.1 les Conseiller(e)s
    - 4.1.2 leur dicastère
  - 4.2 Election des membres
    - 4.2.1 de la Commission financière (art. 10 LCo)
    - 4.2.2 de la Commission d'aménagement (art. 36 LATeC)
    - 4.2.3 de la Commission des naturalisations (art. 34 Loi modifiant la LDCF)
  - 4.3 Mode de convocation des assemblées communales
  - 4.4 Demande d'autorisation pour transactions mobilières et immobilières pour un montant maximal de CHF 50'000.00
5. **Vente de 384m2 sur la parcelle RF 454.**
6. **Avenant au Règlement relatif à la distribution d'eau potable.**
7. **Divers**

Morlon, le 12 avril 2016

LE CONSEIL COMMUNAL